



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.1/36/L.8
11 novembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

UN LIBRARY

Trente-sixième session
PREMIERE COMMISSION
Point 128 de l'ordre du jour

NOV 12 1981

UN/SA COLLECTION

CONCLUSION D'UN TRAITE INTERDISANT DE PLACER DES ARMES DE TOUS TYPES
DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

Bulgarie, Cuba, Hongrie, Mongolie, Pologne, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques et Viet Nam : projet de résolution

L'Assemblée générale,

Guidée par le souci de renforcer la paix et la sécurité internationales,

Considérant qu'il est de l'intérêt général de l'humanité tout entière que l'espace extra-atmosphérique continue d'être exploré et utilisé à des fins pacifiques pour le bien de tous les Etats et d'une façon qui renforce l'amitié et la compréhension mutuelle entre eux,

Consciente du danger qui pèserait sur l'humanité si la course aux armements s'étendait à l'espace extra-atmosphérique,

Désireuse d'éviter que l'espace extra-atmosphérique ne devienne une arène ouverte à la course aux armements et une source de détérioration des relations entre les Etats,

Ayant présents à l'esprit le projet de traité interdisant de placer des armes de tous types dans l'espace extra-atmosphérique, présenté à l'Assemblée générale par l'Union soviétique, ainsi que les opinions et observations exprimées lors de l'examen de cette question au cours de la trente-sixième session,

1. Estime indispensable de prendre, en concluant un traité international à cette fin, des mesures efficaces visant à empêcher que la course aux armements ne s'étende à l'espace extra-atmosphérique;
2. Demande au Comité du désarmement d'engager des négociations en vue d'aboutir à un accord sur le texte de ce traité;
3. Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa trente-septième session la question intitulée "Conclusion d'un traité interdisant de placer des armes de tous types dans l'espace extra-atmosphérique".